

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025

Le 4 septembre 2025 à 17h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME ROHEL, M BERNARD, MME MEYER, MME BAHOUUNE, M. BIDOUZE, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. HIRTZ qui a donné procuration à M. ROBERT
MME NEOLIER qui a donné procuration à MME BOURSEAU
M. ROBERT qui a donné procuration à M GUIRAUD (Arrivé à 17h15)

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNELUC.

Après s'être assuré du quorum M. GUIRAUD fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

★★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 25 août 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 8 septembre 2025

★★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N° 035-25 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

↳ Le PV de la séance du 3 juillet 2025

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, le 5 septembre 2025

Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,



Bernard GUIRAUD